# **PARTICULIERS**



# **TARIFS DES PRINCIPAUX** SERVICES & OPERATIONS AU I<sup>ER</sup> MAI 2017

Tarifs applicables dans les agences de l'ex Banque Populaire Loire et Lyonnais\*

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.

\*Voir liste page 2 L'harmonisation totale des tarifs sera effective le 13/11/2017 Liste des agences Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes concernées par cette brochure tarifaire, classées par département

Saint Cyr au Mont d'Or

Saint Fons

Saint Priest

Tarare

Trévoux

Venissieux

Saint Genis Laval

Saint Martin en Haut

Tassin la demi lune

Villefranche Nord

Villefranche Promenoir

Villeurbanne Cusset

Villeurbanne Charpennes

Villeurbanne Gratte Ciel

Villeurbanne République

Saint Didier au Mont d'Or

## **RHONE**

Beaujeu Lyon Place Ronde Belleville Lyon Point du Jour **Brignais** Lyon Préfecture Bron Roosevelt Lyon Saint Pothin Caluire Lyon Terreaux Chaponost Lyon Vaise Communay Lyon Victor Hugo Condrieu Lyon Vieux Lyon Corbas Meyzieu Craponne Mornant. Dardilly Neuville sur Saône Décines **Qullins** Ecully Pierre Bénite

Fontaines sur Saône Genas Givors L'Arbresle Lyon Bachut Lyon Bellecour Lyon Brotteaux Lyon Charlemagne Lyon Cordeliers Lyon Croix Rousse Lyon Gerland Lyon Gros Caillou

Lyon Guillotière Lyon Kleber Lyon Maisons Neuves Lyon Monplaisir Lyon Montchat

#### LOIRE

Lyon Part Dieu

Andrézieux Bouthéon Saint Etienne Carnot Feurs Saint Etienne Fourneyron Firminy Saint Etienne Hôtel de Ville La Talaudière Saint Etienne Jacquard Montbrison Saint Etienne La Terrasse Montrond les Bains Saint Etienne Le Rond Point Rive de Gier Saint Etienne Montplaisir Roche La Molière Saint Etienne Saint Louis Saint Chamond Saint Rambert Saint Etienne Bellevue Veauche Saint Etienne Bergson Villars

# **ISERE**

Bourgoin Gambetta Bourgoin St Michel Estrablin La Tour du Pin La Verpillière Péage de Roussillon Pont de Cheruy Saint Maurice l'Exil Salaise sur Sanne

Saint Etienne Bizillon

AIN

Montluel Reyrieux

#### **ARDECHE**

Annonay

E-Agence

# **SOMMAIRE**

	EXTRAIT STANDARD DES TARIFS
	OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE
5 6 6 7	<ul> <li>Ouverture, transformation, clôture</li> <li>Relevés de compte</li> <li>Tenue de compte</li> <li>Services en agence</li> </ul>
	BANQUE À DISTANCE
8 8 8	Par Internet Par téléphone Par automate
	VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT
9 10 11	<ul> <li>Cartes</li> <li>Les services liés à la carte bancaire</li> <li>Virement SEPA</li> <li>Prélèvement SEPA / TIP SEPA</li> </ul>
П	• Chèques
	OFFRES GROUPÉES DE SERVICES
12 13 13	<ul> <li>Affinéa, la convention personnalisée</li> <li>Anciennes conventions</li> <li>Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)</li> </ul>
	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS
14 14 14	<ul> <li>Commission d'intervention</li> <li>Opérations particulières</li> <li>Incidents de paiement</li> </ul>
	DÉCOUVERTS ET CRÉDITS
15 15 16	<ul> <li>Autorisation de découvert</li> <li>Crédits à la consommation</li> <li>Crédits immobiliers et autres prestations</li> </ul>
	ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS
17 17	Epargne bancaire     Placements financiers
	ASSURANCES ET PRÉVOYANCE
	OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL
	LES JEUNES
	RÉSOUDRE UN LITIGE

La liste détaillée des tarifs est disponible sur demande dans votre agence

Vienne

# EXTRAIT STANDARD DESTARIFS

TARIFS EN €

27,60 €/an

1,50 €/mois

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

#### Liste des services

Liste des sei vices	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet) (Cyberplus Budget <sup>(1)(2)</sup> ) Soit pour information 0 euro par an	Gratuit
Abonnement à un produit offrant des alertes	•
de la situation du compte par SMS via Cyberplus	
– abonnement au service	Gratuit
- 4 premières alertes par mois	Gratuit
– au-delà de la 4 <sup>ème</sup> alerte	0,30 €/alerte reçue
Cotisation carte de paiement internationale	
à débit immédiat (Visa Classic ou Eurocard Mastercard)	41,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale	
à débit différé (Visa Classic ou Eurocard Mastercard)	46,00 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation	
systématique (Visa Electron)	31,00 €/an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre	
banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro	0
avec une carte de paiement internationale)	Gratuit 0.80 €/retrait
– par retrait (à partir du 7 <sup>ème</sup> retrait par mois)	0,00 E/retrait
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	450.67 /
- en agence	4,50 €/opération Gratuit
– par internet	Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	C '
- frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
– frais par paiement d'un prélèvement	Gratuit
Commission d'intervention	
– par opération, avec un plafond de 80€ par mois	8,00 €
Cotisation à une offre d'assurance de perte ou vol	

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur Internet un extrait standard des tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

des moyens de paiement - (Securiplus)

Frais de tenue de compte

Soit pour information 18€ par an

(2) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.



Ce pictogramme identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

# Ouverture, transformation, clôture

Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte

Gratuit

Gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

Aide au changement de domiciliations bancaires	
(offre Facili'Pop)	Gratuit
Liste de vos opérations récurrentes et automatiques sur les 13 derniers mois	Gratuit
Clôture de compte : – comptes de dépôt – comptes épargne (PEL, CEL)	Gratuit Gratuit
Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes)	Gratuit
Transfert de compte vers un autre établissement :  - comptes épargne (PEL, CEL, PEP)  - comptes titres ordinaires ou PEA (valeurs françaises)  - mini  - transfert de titres valeurs étrangères	100,00 €/produit 16,00 €/ligne 120,00 € 75,25 €/ligne
Désolidarisation de compte joint	Gratuit

Les Services Bancaires de Base (dans le cadre du Droit

au Compte) se composent des produits et services suivants :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- la domiciliation de virements bancaires
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- la réalisation des opérations de caisse
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire
- des moyens de consultation à distance du solde du compte
- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise
- deux chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant le même service

Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base, en cas d'incident, les commissions d'intervention sont de 4€ par opération, plafonnées à 20 € par mois (5 opérations).

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

#### Relevés de compte Relevé - Relevé de compte électronique mensuel Gratuit - Relevé de compte papier mensuel Gratuit Relevé (papier et électronique) - mensuel Gratuit - par quinzaine 2.00 €/mois 3.00 €/mois - décadaire - hebdomadaire 7.20 €/mois - journalier 1670€/mois 1.50€/mois - Relevé de compte mensuel électronique (payant si supplémentaire au relevé mensuel papier) - Turbo Mail 1.50 €/mois - abonné Cyberplus - non abonné Cyberplus 3.00 €/mois 7.40€/an

Edition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes\*

Gratuit

Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Chaque année, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

#### Les dates de valeur

- Carnet de bord

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes\* n'applique pas de date de valeur sur vos opérations, à l'exception des remises de chèques tirés sur autres banques

|+| ouvré\*\*

1.50 €/mois

# Tenue de compte

# Frais de tenue de compte



Frais perçus par la banque pour la gestion de votre compte Gratuit pour les détenteurs d'une offre groupée de services (page 12 et 13), les jeunes de moins de 25 ans, ACEF et CASDEN, les détenteurs de droit au compte et OCF (Offre Clientèle Fragile)

Frais de tenue de compte de dépôt inactif

(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)

30,00€ par an\*\*\* dans la limite du solde créditeur du compte

# (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

**€ PAR OPÉRATION** 

66.00 €/dossier

145.00 €/dossier

315.00 €/dossier

0.8% des avoirs

au iour du décès

7

Services en agence	
Délivrance d'un RIB ou IBAN	Gratuit
Enregistrement d'un changement d'adresse	Gratuit
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (en euros)	Gratuit
Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)	18,40€
Frais de recherche de document et copie de chèque* (hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L133-1 du Code Monétaire et Financier) - simple	Gratuit Nous consulter
- spécifique	inous consulter

#### Frais de location de coffre-fort

Prix annuel défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie.

Thirtour do gai di titoi	
- mini	64,92 €/an
- maxi	306,00 €/an

#### Transmission du patrimoine

- Ouverture d'un dossier de succession au sein de la même Banque Populaire
- avoirs jusqu'à 3 000 €
- avoirs de 3 001 € à 15 000 € - avoirs de 15 001 € à 40 000 €
- avoirs supérieurs à 40 00 l€
- (maxi 650.00€ + frais réels en cas de succession vacante)

<sup>\*</sup> Pour les agences de l'ex BP2L (voir la liste page 2)

<sup>\*\* |= |</sup>our de remise. Les opérations de paiement sont réputées avoir été reçues le jour suivant après 15h00 pour les chèques remis et 13h00 pour les autres ordres (12h00 lorsqu'ils nécessitent une opération de change) \*\*\* Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

<sup>\*</sup> Ces frais apparaîtront sous le libellé « Frais de recherche »

# **BANQUE À DISTANCE**

**€ PAR OPÉRATION** (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## Par Internet



Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Gratuit

Cyberplus Budget (1)(2) Abonnement permettant de consulter ses comptes sur Internet et d'effectuer des virements

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) 2.00€/mois

Cyberplus Gestion (1)(2) Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès sécurisé au site de la Banque Populaire, aux services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.

# Mise à disposition d'un PassCyberplus pour la sécurisation des opérations en ligne

Gratuit puis 10,00€/pass

- Le premier Pass

Autres services liés à l'utilisation d'Internet

#### Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (mise en place par Cyberplus)

4 premières alertes

Gratuit 0,30 €/alerte recue

- au-delà de la 4ème alerte par mois avec un plafond de 4€ par mois soit 13 SMS

Gratuit

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par Courriel (mise en place par Cyberplus)

Accès à l'image des chèques remis et téléchargement

0,90€/image

Confirmation de l'exécution d'un virement émis (par SMS ou courriel)

0.30€/envoi

# Par Téléphone

Tonalité Plus et SMS+ permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et les demières opérations.

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Serveur Vocal Tonalité Plus (24h/24 7j/7) (2)

- composez le 0 892 898 899 Service 0,40€/min + prix appel

# Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) **SMS+**(2)

0,35 €/message

- composez le 6 | 1 | 10 à partir de votre mobile (hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)

# Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Moviplus<sup>(2)</sup> (abonnement mensuel, 2 choix possibles)

- Moviplus quotidien

- Moviplus hebdomadaire

3,20€/mois 1.50€/mois

Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.

#### Par Automate

#### Service Bancaire National

Gratuit

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

(1)Hors coût du fournisseur d'accès à Internet. (2)Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

# **VOS MOYENS ET OPÉRATIONS** DE PAIEMENT

**€ PAR OPÉRATION** (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Cartes (cotisation annuelle)



Une réduction de 50% est accordée dès la 2ème carte de même type sur le même compte

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque paiement), ou à débit différé (le débit global de vos paiements sera effectué en fin de mois). Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement. Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa Ier, Visa Platinum et Visa Infinite sont associées à de nombreux services. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur), 7i/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

Carte	aе	retrait			
			D ' (	Λ .	

cotisation carte Point Argent (plus commercialisée)	Nous consulter
Carte à autorisation systématique	***************************************
<ul> <li>cotisation carte Visa Electron ou Visa Electron NRJ</li> </ul>	31,00 €/an
Electron est une carte de paiement à débit immédiat.	
Elle permet de régler des achats chez les commerçants <sup>(1)</sup>	
et également d'effectuer des retraits dans	
les distributeurs de billets.	
– carte Budj' Visa (réservée aux 12-17 ans)	31,00 €/an

#### Carte de paiement

- cotisation carte Visa Internationale ou Visa Internationale NRI	
– à débit immédiat	41,00 €/an
– à débit différé	46,00 €/an
<ul> <li>cotisation carte Eurocard Mastercard</li> </ul>	
– à débit immédiat	41.00 €/an

– à débit immédiat.

- à débit différé 46,00 €/an cotisation carte Foot Mastercard (plus commercialisée) – à débit immédiat 41.00 €/an

– à débit différé cotisation carte Visa Premier

à débit immédiat ou différé

 cotisation carte Visa Platinum – à débit immédiat ou différé

- cotisation carte Visa Infinite (débit différé) - E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur internet) 199.00 €/an 300.00 €/an

46.00 €/an

125.00 €/an

12.00 €/an

125.00 €/an

# Carte débit-crédit

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

cotisation carte Visa Classic FACELIA

– à débit immédiat	41,00 €/an
– à débit différé	46,00 €/an
<ul> <li>cotisation carte Visa Premier FACELIA</li> </ul>	

– à débit immédiat ou différé

 cotisation carte Visa Platinum FACFLIA - à débit immédiat ou différé 199.00 €/an - carte Créodis (plus commercialisée) Nous consulter

(1) Les commerçants affichant le logo Visa Electron.

#### **€ PAR OPÉRATION** (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Les services liés à la carte bancaire	
Service Cartego Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.  - visuel catalogue (pour chaque nouveau visuel et par an)  - photo personnelle (pour chaque nouveau visuel et par an)  - personnalisation de votre carte bancaire NRJ avec accès privilégié au portail web www.nrjbanquepop.fr - Service éligible sur les cartes Visa Budj, Visa Electron, Visa Classic à débit immédiat ou différé	10,00 €/an 10,00 €/an Gratuit
Réédition du code confidentiel de la carte	7,90 €
Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement de la carte	20,00€
Refabrication de cartes – Refabrication en mode normal – Refabrication en mode urgent	Gratuit Gratuit
Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération	Gratuit
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets Banque Populaire et Point Argent en euros	Gratuit
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque de la zone euro  — à compter du 7ème retrait dans le mois (au delà de 10 retraits/ mois/carte, si vous avez moins de 18 ans ou si vous disposez de l'offre confort et retraits illimités gratuits avec la Visa Premier Facelia et Visa Platinum Facelia souscrites dans la convention Affinéa)	Gratuit 0,80 €/retrait
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque en devises (autres que l'euro) (1)	2,75% du montant +3,65 €/retrait
Frais par retrait d'espèces à l'étranger au guichet d'une autre banque <sup>(1)</sup>	2,75% du montant +5,35 €/opération
Paiement par carte en euros dans la zone Euro	Gratuit
Paiement par carte (la carte est émise par la banque) en devises <sup>(1)</sup> (autre que l'euro)	2,75% du montant/ paiement
Offre Mobilité Internationale	20,00 €/mois

(1) Les retraits et paiements effectués en devises sont convertis en euros par Visa ou Mastercard aux conditions de change de leurs réseaux au jour de réception de l'opération.

Pour plus de détails, nous consulter

# Virement SEPA

Remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE (1) (cf. Rubrique Opérations bancaires à l'international p. 22)

Réception d'un virement SEPA  – occasionnel ou permanent	Gratuit
Frais par virement occasionnel  – émis vers un compte d'un autre établissement  – au guichet de votre banque  – par Internet	4,50 € Gratuit
Frais par virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement  – frais de mise en place  – par internet  – au guichet de votre banque	Gratuit Gratuit I,00€
Opposition à un virement avant exécution (révocation d'une échéance de virement)  – dans les délais légaux de révocation	Gratuit
Récupération de fonds mal aiguillés (BIC ou IBAN du bénéficiaire communiqué de façon erronée par le payeur)	24,85€
Prálàvement SEPA / TIP SEPA*	

#### Prélèvement SEPA / TIP SEPA\*

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement – créancier organisme public et assimilé – autre	Gratuit Gratuit
Frais d'un paiement par prélèvement  - créancier organisme public et assimilé  - autre	Gratuit Gratuit
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit
Opposition à un prélèvement SEPA avant exécution (révocation d'une échéance de prélèvement)	Gratuit
Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA (retrait du consentement)	Gratuit
Chèques	

Remise de chèque(s)	Gratuit
Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision	Gratuit
Paiement d'un chèque	Gratuit
Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit

## Frais d'envoi de chéquier à domicile

– en envoi simple	
- chéquier 40 formules	3,30 €/envoi
- chéquier 60 formules	4,35 €/envoi

Gratuit pour les détenteurs d'une offre groupée de services (p.12), les jeunes de moins de  $25~{\rm ans}$ , les ACEF et CASDEN

3.00 € - en envoi en recommandé + frais postaux

# Frais d'opposition chèque(s) par l'emetteur (le client)

Frais d'émission d'un chèque de banque	10,00€
– frais semestriels au-delà des 6 premiers mois	8,00€
– mise en place	8,00€

<sup>\*</sup> Prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA (1)

10  $\prod$ 

<sup>(1)</sup> Voir détail zone EEE et SEPA p.26

# **OFFRES GROUPÉES DE SERVICES**

# Cotisation à une offre groupée de services AFFINEA, la convention personnalisée

# Choisissez les produits qui vous conviennent et bénéficiez de remises progressives et permanentes.

	Débit immédiat	Débit différé
Une carte au choix  - Visa Electron (p. 9)  - Visa Internationale Classic ou Facelia (p. 9)	2,58 €/mois 3.42 €/mois	NC 3,83 €/mois
- Visa Premier ou Premier Facelia (p. 9)  - Visa Platinum ou Platinum Facélia (p. 9)  - Visa Infinite (p. 9)	10,42 €/mois 16,58 €/mois	10,42 €/mois 16,58 €/mois 25,00 €/mois
et l'assurance des moyens de paiement – Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuriplus p. 20)		2,30 €/mois



# Les produits et services optionnels

Gestion des comptes par Internet avec Cyberplus Gestion(p.8)
Offre Confort (p.21)
Fructi Facilités (p.21)
Fructi Budget (p.21)
X00 €/mois 1,83 €/mois Nous consulter



# Vous permettent de bénéficier de réductions tarifaires progressives sur les tarifs unitaires des produits et services souscrits

<ul> <li>3 produits ou services</li> </ul>	>	5% de remise
<ul> <li>4 produits ou services</li> </ul>	>	15% de remise
– 5 produits ou services	>	20% de remise

Ces remises s'appliquent aussi sur la carte choisie et l'assurance des moyens de paiement.

# Vous pouvez souscrire d'autres produits et services bénéficiant du même pourcentage de remise sur leurs tarifs unitaires

– Moviplus quotidien (p. 8)	3,20 €/mois
– Moviplus hebdomadaire (p. 8)	1,50 €/mois
– Dédicace (p.21)	Nous consulte

# Les avantages complémentaires

#### Produits offerts

- Cyberplus Budget (p. 8)
- BP Info (p. 21)

12

- Crescendo (p.17)

# Réduction additionnelle sur le tarif unitaire des produits souscrits dans la convention

# > Clients de plus de 28 ans

5% de réduction supplémentaire pour la souscription de deux conventions au sein d'un couple

10% de réduction supplémentaire sur la convention AFFINEA pour les clients entrepreneurs individuels équipés d'une convention Fréquence Pro

#### > Produits à personnaliser selon vos besoins

- une autorisation de découvert (p.15)
- un ou plusieurs comptes d'épargne monétaire

# Offre Fidélité pour les clients équipés d'une convention AFFINEA

,	Assurance Privilège (p.21)	Tarif standard 62,50€/an	Tarif Fidélité 38,40€/an
(	Offre Mobilité Internationale (p.10)	Tarif Standard 20€/mois	Tarif Fidélité 10€/mois

# Anciennes conventions\*

Convention Equipage Préface	Carte Visa Electron	Carte Bancaire Internationale (débit immédiat)	Carte Bancaire Internationale (débit différé)	Carte Visa Premier**
	6,83€/mois	7,48€/mois	7,61€/mois	12,84€/mois
Convention Equipage Privilège	Carte Bancaire Internatio- nale **	Carte Visa Premier**	Carte Visa Platinum**	Carte Visa Infinite
	9,96€/mois	15,22€/mois	19,48/mois	26,47€/mois
Convention Equipage Prestige		Carte Visa Premier**	Carte Visa Platinum**	Carte Visa Infinite
		15,22€/mois	19,47€/mois	26,46€/mois

<sup>\*</sup> Produits dont la commercialisation est arrêtée, pour plus d'informations, consultez votre agence Banque Populaire

# Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

Pour les clients en situation de fragilité bancaire, votre Banque Populaire propose une offre groupée de services spécifiques de nature à limiter les frais en cas d'incident de paiements.

- OCF

3,00 €/mois soit pour information 36,00 €/an

# Les produits et services inclus

La tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt ; I carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron ; Le dépôt ou le retrait d'espèces dans votre agence; 4 virements mensuels SEPA dont au moins I virement permanent ; Des paiements par prélèvements SEPA illimités ; 2 chèques de banque par mois ; Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Cyberplus Budget) ; I système d'alertes sur le niveau du solde du compe (Moviplus) ; la fourniture de relevés d'identité bancaire ; I changement d'adresse par an

Pour les clients titulaires de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

- commission d'intervention

par opération 4,00 € plafond mensuel 20,00 €

- frais de rejet de prélèvement, de virement, de TIP SEPA

– si montant de l'opération inférieur à 20 €

montant de l'opération plafonné à 6€

– si montant de l'opération supérieur ou égal à 20 €

6,00 € <sup>(1)</sup> plafond mensuel 30,00 €

<sup>\*\*</sup> Carte bancaire internationale à débit immédiat ou différé

# **IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS**

**€ PAR OPÉRATION** (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

# Commission d'intervention

#### Commission d'intervention

- par opération, avec un plafond de 80 € par mois

8.00 €

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : COMMISSION INTERVENTION.

# Opérations particulières

Frais par avis tiers détenteur, frais par opposition à tiers détenteur, frais par saisie-attribution, frais par saisie conservatoire

- à la mise en place et à la main levée

93.40 €

Frais pour opposition administrative (Max: 10% du montant de l'opposition) 186,80€

# Incidents de paiement

Les incidents liés aux chèques

## Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

 inférieur ou égal à 50 € (par chèque) supérieur à 50 € (par chèque)

22.00 €(1) 42.00 €(1)

Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

(Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS CHEQUE REJETÉ)

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

14.00€

Frais pour chèque émis en période d'interdiction bancaire (par

37,85 €

## Les incidents liés aux autres moyens de paiement

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (2)

 inférieur à 20 € Montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € 12.00 €(1)

Frais de rejet d'un virement, d'un TIP SEPA ou d'un télérèglement pour défaut de provision (2)

- inférieur à 20 €

14

Montant de l'opération

supérieur ou égal à 20 €

12.00 €(1)

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement.

(Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS PRELEVEMENT IMPAYÉ)

Frais par déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

47.00€

Frais d'opposition (blocage) de la carte à l'initiative du

Gratuit.

- client en cas de perte, vol ou usage frauduleux dans la zone EEE
- (2) Quelle que soit la devise, la provenance et la destination de l'opération.

(1) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

# **DÉCOUVERTS ET CRÉDITS**

**€ PAR OPÉRATION** (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

# Autorisation de découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur.

Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur. - découvert journalier moyen inférieur à 400€ minimum 9.00 €/trimestre Montant minimum forfaitaire trimestriel(1)

Autorisation de découvert de compte convenue

- frais de mise en place et de gestion (par an)

Gratuit

- intérêts débiteurs

- découvert journalier moyen supérieur ou égal à 400€ Taux débiteur annuel révisable TBB+10<sup>(2)</sup>

17.90%

Le découvert journalier correspond à la somme des découverts de la période entre 2 arrêtés de compte, divisé par le nombre de jours de découvert.

Pour exemple : pour une utilisation de découvert de 1000€ pendant une durée de 30 jours consécutifs au taux débiteur de . 17,90%, le TAEG<sup>(3)</sup> ressort à 19,60%.

Autorisation de découvert de compte non convenue

#### Intérêts débiteurs :

En cas de dépassement ou en l'absence d'autorisation de découvert dont vous bénéficiez, les intérêts perçus sur l'encours moyen débiteur excédant le montant autorisé sont calculés au taux conventionnel majoré de 2 points.

Taux plafond fixé par la Banque de France<sup>(4)</sup> dans le cadre de l'application des directives de la Banque de France, à chaque trimestre civil, toute modification étant immédiatement applicable

# Le TAEG(3) est indiqué sur les relevés de compte.

# Crédits à la consommation (5)

Prêt à la consommation (prêt automobile, travaux, trésorerie)

- frais de dossier proportionnels au montant du prêt

- minimum

Crédit renouvelable Créodis (plus commercialisé)

1.00% 75.00 €/dossier 350.00 €/dossier

maximum

- frais de dossier

Gratuit

# Cautions bancaires

- frais d'acte
- préétabli - spécifique

35.00 €/acte Nous consulter

commission d'engagement

Nous consulter

15

- (1) Hors TAEG selon l'art R313-4 du Code de la Consommation
- (2) Taux de Base Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (pour les agences de l'ex BP2L, voir la liste page 2): 7,90% en vigueur au 01/01/2017. Ce taux est soumis aux conditions des marchés financiers et peut être révisé à tout moment.
- (3) TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe de l'article R3 | 3-1 du Code de la Consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.
- (4) Ce taux calculé par la Banque de France, pour les crédits de trésorerie accordés aux particuliers est susceptible de variation à chaque trimestre civil. Si le découvert est supérieur à 1 524€, le taux appliqué sera celui publié sous la rubrique « découverts », toute variation étant immédiatement applicable.

(5) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

**€ PAR OPÉRATION** (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Crédits immobiliers	
Credits ininobiliers	
Frais de dossier Prêt Épargne Logement	Gratuit
Frais de dossier Prêt à Taux Zéro	Gratuit
Autres prêts immobiliers  - frais de dossier proportionnels au montant du prêt  - minimum  - maximum  - taux	1,00% du montant 350,00 €/dossier 900,00 €/dossier Nous consulter
Frais de retard de paiement d'une échéance de prêt	Taux du prêt + 3 points

# Autres prestations

Assurances sur prêts immobiliers amortissables

Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé et de la durée du crédit.

Âge de l'assuré	Décès, perte totale et irréversible d'autonomie	Décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail
jusqu'à 35 ans	0,196%	0,282%
36 à 45 ans	0,282%	0,396%
46 à 55 ans	0,337%	0,432%
au delà de 55 ans	0,49%	0,552%

Montants ci-dessus non contractuels et donnés à titre indicatif.

Assurances sur prêts à la consommation amortissables	Nous consulter
Les garanties (I)	
– frais de gage sur véhicule	15,00 €
– frais sur gage sur autre bien mobilier	40,00 €
– nantissement de comptes ou de créances	40,00 €
<ul> <li>– délégation produits d'assurance vie capitalisation</li> </ul>	40,00 €
– gage de compte d'instruments financiers	40,00 €
(si détenus dans un autre établissement)	
– mainlevée de garantie	92,80 €/acte notarié
(hors frais et honoraires du notaire)	39,05 €/acte sous
,	seing privé
Autres prestations	
– duplicata du tableau d'amortissement	16,90 €/duplicata
– duplicata du contrat de prêt	45,00€
– frais d'avenant désolidarisation, remboursement anticipé	341,00 €/avenant
partiel, modification de garantie	
– frais d'avenant pour autres motifs	Nous consulter
– modification du contrat sans rédaction d'avenant	45,00 €
(changement de compte de prélèvement ou de dates de prélèvement)	
– décompte pour remboursement anticipé	Gratuit
– attestations diverses	16,90 €

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans les agences de la Banque Populaire.

(1) Les tarifs indiqués dans cette rubrique rémunèrent le travail de la Banque. S'ajoutent éventuellement les frais et débours liés à l'accomplissement des formalités légales, réglementaires et contractuelles.

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS **FINANCIERS**

**€ PAR OPÉRATION** (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

# Épargne bancaire



Epargne monétaire et contractuelle Convention patrimoniale

Nous consulter 600,00€/convention

Crescendo (abonnement annuel)

18.00 €

Service permettant de placer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

# Placements financiers

Droits de garde annuels (établis sur la valorisation du portefeuille au 31/12)

	Commission Forfait par ligne*	Commission sur la valeur boursière du portefeuille*
Parts sociales	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs françaises	4,62€	0,30% de 0 à 50 000€
Valeurs étrangères	12,34€	0,25% de 50 001€ à 150 000€ 0,12% au delà de 150 001€

\* Hors valeurs du Groupe BP

Minimum de droits de garde par portefeuille

portefeuille (hors valeurs du groupe BP)

27.08 €/an

# Droits de garde trimestriels (réservés aux comptes titres adhérant au service Linebourse et établis sur la valorisation du portefeuille à chaque fin de trimestre)

– commission proportionnelle appliquée sur la valeur du

0.054%

- minimum

22.72 €/trimestre 227.24 €/trimestre

- maximum Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par la banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...)

Frais de tenue de compte inactif non réglementé(1) (compte inactif au sens de l'article I 312-19 du code monétaire et financier)

30.00€/an

Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif ou de PEA (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)

Application des droits de garde(2)

<sup>(1)</sup> Les comptes d'épargne non réglementés concernés : compte sur livret, livret sociétaire, premier livret, livret ACEF, livret 100% région

<sup>(2)</sup> Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

#### Opérations diverses

- attribution de titres à l'appui de droits ou bons, opérations sur titres (OPE, OPA, PDA)-valeurs françaises et étrangères 14.05 €

- transfert de titres valeurs françaises - mini

16,00 €/ligne 120.00 €

- transfert de titres de valeurs étrangères - paiement de coupons valeurs françaises

75,25 €/ligne Gratuit

- paiement de coupons valeurs étrangères - mini

6% du montant 2.00 €

 frais d'information PEA<sup>(1)</sup> - duplicata IFU, attestation fiscale 18.34 €/an 16.81€

- Hisséo: alimentation automatique sur PEA

Gratuit 51.00 €

- titres nominatifs (commission fixe complémentaire) - inscription de titres non côtés sur PEA

100.00 €/dossier

- achat ou vente de droits ou bons - valeurs françaises - mini

1.30% 9.00 €

#### Les transactions sur l'or

 achat et vente d'or\* - mini (plus taxe fiscale de 10,5% à la vente) taux en vigueur depuis le 01/01/2014

1,5% du montant 30,00 €

- mise sous sac scellé

8,00 €/sac

(max de 100 pièces par sac, frais de retour des pièces au coût réel)

- document d'authentification (plus coût réglé à l'intermédiaire) \* s'applique sur chaque opération, un ordre par catégorie de pièce et par bénéficiaire

92,00 €

#### Ordre de Bourse Euronext Paris

Par téléphone (via le 0 826 088 899)*	Commission proportionnelle	Minimum de perception
jusqu'à 10 000€	1,30%	14,00 €
au-délà de 10 000€	1,10%	-

Par Internet (service Linebourse)	Commission proportionnelle	Minimum de perception
jusqu'à I 500€	-	9,00 €
de   501€ à  0 000€	0,55%	-
de 10 001€ à 40 000€	0,50%	-
au-delà de 40 001€	0.45%	-

Commission proportionnelle au montant de l'opération (cumulatif par tranche)

# Ordre exécuté avec Service de Règlement Différe (SRD)

- commission proportionnelle mensuelle appliquée sur le montant de l'opération au prorata du nombre de jours d'utilisation dans le mois :

- par téléphone \*

1.00%

- par Internet (service Linebourse)

0.598%

(1) gratuit pour les PEA ne contenant que des parts sociales Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes. Pour les agences de l'ex BP2L (voir la liste page 2)

\*0 826 088 899 Service 0,15€/min + prix appel

#### Commission de report

	Commission proportionnelle	Commission fixe	Minimum de perception
par téléphone*	0,30%	8,50 €	8,00 €
par internet (service Linebourse)	0,179%	-	-

Commission proportionnelle appliquée au montant de l'ordre

## Valeurs étrangères (hors Euronext Paris)

Uniquement par téléphone*	Commission proportionnelle	Commission fixe	Courtage Broker
jusqu'à 10 000€	1,30%	51,00€	variable suivant la place de cotation
au delà de 10 001€	1,10%	-	variable suivant la place de cotation

Commission proportionnelle appliquée au montant de l'achat ou de la vente

#### SICAV et FCP

Souscription d'actions de SICAV et de parts de FCP émises par le Groupe Banque Populaire : les cours de souscription sont nets et tiennent compte, le cas échéant, des droits d'entrée. Ces droits d'entrée figurent sur la notice d'information remise au souscripteur. Souscription d'OPCVM hors Groupe

38,00 €/souscription

#### Gérer votre patrimoine financier

- relevé ISF

- relevé patrimonial trimestriel

- bilan patrimonial

28.60€/an 60,00€/an 400 00€/an

\*0 826 088 899 Service 0,15€/min + prix appel

<sup>+ 51€</sup> si titres nominatifs

# **ASSURANCES ET PRÉVOYANCE**

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

# Assurer vos moyens de paiement

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement – Sécuriplus Sécuriplus co-titulaire

27.60 €/an 13.80 €/an

Assurance des chéquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, permettant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur, dans le cas d'une usurpation d'identité (utilisation frauduleuse des données personnelles) et lors du bris ou du vol de votre téléphone portable. (1)

# Votre assurance personnelle

MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

Option 1 : décès ou incapacité permanente > 5% (formule familiale) Option 2 : décès ou incapacité permanente > 30% (formule individuelle) Option 2 : décès ou incapacité permanente > 30% (formule familiale) Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie peut

Option I : décès ou incapacité permanente > 5% (formule individuelle)

permettre le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à I million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...)(I)

Autonomis (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)

Contrat d'assurance ayant pour objet le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséguences souvent lourdes de la perte d'autonomie. (1)

Consulter votre conseiller

Consulter

votre

conseiller

Assur BP Santé

Consulter votre conseiller

Protection Juridique Autonome

Consulter votre conseiller

## Protéger vos enfants

Assur - BP Enfant

Consulter votre conseiller

Assur – BP Horizon Assur – BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...)

Consulter votre conseiller

# Assurer l'avenir de vos proches

Fructi-Famille\*

Consulter votre conseiller

#### Tisséa

Ces contrats de prévoyance permettent au souscripteur de faire bénéficier aux personnes qu'il a désigné en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, du versement d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux. (1)

Consulter votre conseiller

**€ PAR OPÉRATION** (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## Fructi-Budget 🐷

Ce contrat d'assurance verse, en cas de décès accidentel de Consulter votre l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un conseiller ou de deux ans. (1)

Fructi Facilités 💞

Consulter votre conseiller

Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès. (1)

Consulter votre conseiller

Assurance Privilège\* (produit plus commercialisé) Assurance Prestige\* (produit plus commercialisé)

Ces contrats d'assurance versent à l'assuré ou à ses ayants droits en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive par accident, un capital pouvant atteindre 46 500€ pour Privilège et 48 000€ pour Prestige.

#### Assurer vos biens

Assur BP – Auto	Consulter votre conseiller
Assur BP – Habitat	Consulter votre conseiller
Tranquil'Habitat	Consulter votre conseiller

# Assurer votre épargne

Dédicace 💥

Consulter votre conseiller

En cas de décès par accident, Dédicace permet la transmission d'un capital aux bénéficiaires désignés qui doublera le montant de l'ensemble de l'épargne détenue à la Banque Populaire. (1)(2)

# Autres produits et services

BP Infos: information pratique, juridique ou technique

5.84€/an

Offre Confort : permet au titulaire de bénéficier d'avantages tarifaires sur certains frais.

3,00 €/mois

Pour plus de détails, nous consulter Aide aux déclarations fiscales

Consulter votre conseiller

Securi High Tech: permet d'assurer la plupart de vos appareils high-tech nomades et ceux de votre famille.

- Offre Solo

36.00€/an

- Offre Famille

48,00€/an

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et à vos besoins et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

<sup>\*</sup> Une réduction est accordée sur la deuxième assurance du conjoint.

<sup>(1)</sup> Selon les conditions contractuelles et la législation en vigueur.

<sup>(2)</sup> Pour un montant de capital ne pouvant pas être supérieur au montant maximum fixé contractuellement et ne pouvant excéder 150 000€ quel que soit le nombre de contrat.

# OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL<sup>(1)</sup>

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

# Les opérations de change manuel

la transaction, il est affiché dans toutes nos agences.

- délivrance et reprise de chèques de voyage en devises	1,50% du montant
- mini	de l'opération 4.70€
	.,
<ul> <li>achat et vente de billets en devises</li> </ul>	Cours de change
Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de	BP AURA*

#### Les virements SEPA

(virement en euros, au sein de l'EEE (1) ainsi qu'en Suisse et à Monaco avec coordonnées bancaires BIC et IBAN du	
bénéficiaire)	
– frais par virement émis en agence	4,50€
– frais par virement émis via Cyberplus	Gratuit
– frais par virement reçu	Gratuit

## Les virement internationaux (2)

(virement dans une devise autre que l'euro ou virement en provenance ou à destination d'un pays en dehors de la zone SEPA (3))

- frais sur virement émis 1% du montant - mini 20,00€ maxi 154,00€ - frais sur virement reçu 1% du montant

# Les chèques (2)

- frais d'émission d'un	chèque tiré sur une	banque étrangère	1‰ du montant
- mini 20,00€ m	naxi 154,00€+ frais	forfaitaires 10,00€	

- frais de réglement d'un chèque émis en faveur d'un non 1,5% du montant résident
  - mini 20,00€ maxi 86,00€

- mini 13,60€ maxi 68,00€

frais d'encaissement d'un chèque tiré sur l'étranger
 mini 16.60€ maxi 70.00€

# La commission de change

 Les opérations se présentant dans une devise autre que l'euro font l'objet d'une commission de change de : 0,6‰ du montant
 mini 13,30€ maxi 80,00€

Le taux de change de référence appliqué par notre banque varie en fonction du cours d'achat ou de vente des devises au jour le jour. Il est régulièrement disponible à 15h auprès de notre département International et de toutes nos agences

# Les services liés à la carte

– Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol à Gratuit l'étranger (hors zone EEE) (!)

(1) EEE voir détails des pays p.26

(2) S'ajoutent le cas échéant, les frais de transmission (frais swift) ainsi que les commissions et frais éventuellement réclamés par les correspondants étrangers

(3) Voir détail zone SEPA p.26

# **LES JEUNES**

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Convention Budj 12-17 ans	I,00 €/mois*
Affinea Jeunes 16-24 ans (voir le fonctionnement de la convention Affinea p 12)	
- avec une carte Visa Electron NRJ Banque Pop ou une carte Visa Classic NRJ Banque Pop (débit immédiat) + Sécuriplus (p 20) + Cyberplus Budget (p 8) + Offre confort (p 21)	I,00 €/mois**
- hors cartes Electron NRJ ou Visa Classic NRJ — 3 produits ou services — 4 produits ou services — 5 produits ou services	- 60% - 60% - 60%
Affinea 25-28 ans (voir le fonctionnement de la convention Affinea p 12)  - 3 produits ou services  - 4 produits ou services  - 5 produits ou services	- 30% - 30% - 30%
Vous pouvez souscrire d'autres produits et services bénéficiant du même pourcentage de remise sur leurs tarifs unitaires — Moviplus quotidien (p 8) — Moviplus hebdomadaire (p 8)	3,20 €/mois 1,50 €/mois

# Les avantages complémentaires

Produits offerts

BP Info(p 21)

- Crescendo (p 17)

## Produits à personnaliser selon vos besoinss

- une autorisation de découvert (p.15)

- un ou plusieurs comptes d'épargne monétaire

# Offre fidélité pour les clients équipés d'une convention AFFINEA

Assurance Privilège (p.21)	Tarif standard : 62,50 €/an	Tarif fidélité : 38,40 €/an
Offre Mobilité Internationale (p.10)	Tarif standard 20,00 €/mois	Tarif fidélité 1,00 €/mois pour les 16-24 ans 3,00 €/mois pour les 25-28 ans

<sup>\*</sup> Convention souscrite à partir du 1er mai 2015.

La cotisation à 1€ sera obtenue par une extourne le mois suivant.

La cotisation à 1€ sera obtenue par une extourne le mois suivant. Sous réserve de détenir un livret d'épargne monétaire avec un solde minimum de 50€ à la souscription de la convention.

<sup>\*</sup> Pour les agences de l'ex BP2L (voir la liste page 2)

<sup>\*\*</sup> Convention souscrite à partir du 1er janvier 2016.

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Anciennes conventions*	
Convention Equipage Horizon (moins de 29 ans)  – avec Carte Visa Electron  – avec Carte Bancaire Internationale à débit immédiat  – avec Carte Bancaire Internationale à débit différé  – avec Carte Visa Premier	2,79€/mois 3,19€/mois 3,41€/mois 8,21€/mois
Choix du visuel de la carte  - Visuel Cartego Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème	10,00€/visuel/an
particulier ou en téléchargeant une photo personnelle. – Visuel NRJ	Gratuit
Offre Mobilité Internationale 18-28 ans (hors convention) Pour plus de détails, nous consulter	- 50% <sup>(1)</sup>

Compte de dépôt

- Frais de tenue de compte (pour les moins de 25 ans)

Gratuit Gratuit

– Cyberplus Budget

# Placements financiers 18-25 ans

Droit de garde trimestriels (réservés aux comptes titres adhérant au service LineBourse et établis sur la valorisation du portefeuille à chaque fin de trimestre)

 commission proportionnelle appliquée sur la valeur du portefeuille (hors valeurs du groupe BP) 0,054%

- minimum appliqué

- 50% <sup>(I)</sup>

# Les crédits

- Prêt « le m'installe »
- Prêt Ordinateur Portable à I€/jour
- Prêt Permis à I€ par jour
- Prêt Etudiant
- Avance I er salaire

Frais de dossier gratuits

# Offre Etudiants Offre Apprentis

Nous consulter Nous consulter

# Prévoyance - IARD

– Assur BP Enfant

– Assur BP Horizon

Consulter votre conseiller Consulter votre conseiller

# **RÉSOUDRE UN LITIGE Exprimer une réclamation**

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

- Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.
- En cas de réclamation, vous pouvez également contacter le Service Réclamations

par courrier:

BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES

Service Réclamations

4 boulevard Eugène Deruelle

69003 LYON

par téléphone : 04 78 95 57 20 (appel non surtaxé, coût selon opérateur)

# - En dernier recours, le Médiateur

Enfin, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Réclamations, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez le saisir en écrivant à :

Monsieur le Médiateur Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes 4 boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON

Pour en savoir plus : consultez la charte de médiation de la Banque Populaire disponible sur le site de la banque (www.bpaura.banquepopulaire.fr).

Vous pouvez également saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dans le cadre d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels que actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI) à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres. La saisie du Médiateur peut se faire soit par voie postale :

Monsieur le Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02

Soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org. La charte de Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

<sup>(1)</sup> Remise applicable sur le tarif standard page 10 et 17 et hors Affinéa

<sup>\*</sup> Produits dont la commercialisation est arrêtée, pour plus d'informations, consultez votre agence Banque Populaire

# **POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE** À TOUT MOMENT

## Pour contacter un conseiller

À partir de la plateforme téléphonique :

Depuis la France, au : 04 78 95 55 58 (appel non surtaxé, hors surcoût selon opérateur) du lundi au vendredi de 8h30 à 20h00 et le samedi de 8h30 à 13h30

# Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24:

Par Internet, avec Cyberplus (www.bpaura.banguepopulaire.fr)

Par SMS avec le 6 11 10 (0,35€ par envoi + coût d'un SMS)

Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur local)

Depuis la France, au : 0 892 898 899 Service 0.40€/min + prix appel

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes 4 boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON

Entreprise inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 006 015

Zone EEE : Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque.

Zone SEPA: Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Slovaguie, Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque.

Zone EURO: composée des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaguie, Slovénie.

Les crédits renouvelables Facelia sont des produits de Natixis Financement qui en fixe les conditions tarifaires disponibles auprès du Service

Consommateurs de cette dernière.

NATIXIS FINANCEMENT, SA au capital de 60 793 320 euros Siège social: 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor 75634 Paris cedex 13.

Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie,

Dédicace, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :

BPCE Prévoyance

SA au capital social de 8 433 250 euros

Siège social: 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris 352 259 717 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des assurances.

## Fructi-Facilités est un poduit de :

**BPCE Vie** 

SA au capital social de 481 873 068,50 euros

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris 399 430 693 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des assurances.

# Tisséa et Fructi-Famille sont des produits de :

**BPCE Vie** 

SA au capital social de 481 873 068.50 euros

Siège social: 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris 399 430 693 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des assurances.

et BPCE Prévoyance

SA au capital social de 8 433 250 euros

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris 352 259 717 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des assurances.

# L'assurance emprunteur est un produit de :

**BPCE Vie** 

SA au capital social de 481 873 068.50 euros

Siège social: 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris 399 430 693 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des assurances.

**BPCE** Prévoyance

SA au capital social de 8 433 250 euros

Siège social: 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris

352 259 717 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des assurances.

et CNP ASSURANCES,

SA avec conseil d'administration,

au capital social de 686 618 477 € entièrement libéré,

Siège social: 4, place Raoul Dautry, 75015 Paris

Immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris

sous le numéro 341 737 062.

Entreprise régie par le Code des assurances.

#### Assur BP Santé est un contrat de :

**BPCE** Assurances

SA au capital de 61 996 212 euros.

Siège social : 88, avenue de France 75641 Paris Cedex 13, immatriculé au RCS Paris n° B 350 663 860.

Entreprise régie par le Code des assurances.

#### ASSUR-BP Enfant, ASSUR-BP Horizon, ASSUR-BP Habitat et ASSUR-BP Auto sont des contrats assurés par : **BPCE IARD**

SA à Directoire et Conseil de Surveillance

au capital de 50 000 000 euros entièrement versé. 401 380 472 RCS NIORT

Siège Social : Chaban 79180 CHAURAY Adresse : Chauray, BP 8410, 79024 NIORT Cedex 09.

Entreprise régie par le Code des Assurances.

BANQUE POPULAIRE